



## HABILITATION ELECTRIQUE B0-H0v Exécutant / Initiale HAB ELEC B0-H0v Exé / INIT



Article R4544-10 : Un travailleur est habilité. L'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité.

### OBJECTIFS :

- Apporter les compétences en sécurité nécessaires pour réaliser des travaux non électriques dans un environnement électrique potentiellement dangereux.
- Intégrer les principes de prévention du risque électrique.
- Adopter la conduite à tenir adaptée en cas d'accident lié à l'électricité.

### PUBLIC VISÉ :

- Toute personne devant réaliser des travaux d'ordre non électrique dans un environnement électrique.

### EFFECTIF :

De 4 à 10 personnes

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situations.

### MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI :

- Evaluations théorique et pratique.
- Attestation de fin de formation.

### TARIFS :

**330,00 €** par participant

*Pour un tarif en intra, nous contacter*

### PRÉREQUIS :

- Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

### DURÉE :

7,00 heures, soit 1 jour

### MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES :

- Remise d'un livret.

### ACCES HANDICAPÉS :

Oui

### PROCHAINE(S) SESSION(S) :

Pour connaître les prochaines dates, veuillez nous contacter au 41.02.10 ou à [contact@afc-spm.com](mailto:contact@afc-spm.com)

**DESCRIPTION :**

**Tronc commun**

- La sécurité du travail.
- Les grandeurs électriques.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les noms et les limites des différents domaines de tension.
- Les zones d'environnement.
- Le principe d'une habilitation.
- La définition des symboles d'habilitation.
- Les prescriptions associées aux zones de travail.
- Les équipements de protection collective et leur fonction.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

**B0-H0 Exécutant**

- Les acteurs concernés par les travaux.
- Les limites de l'habilitation chiffre « 0 ».

**EVALUATION**

- Evaluations théorique et pratique.
- Attestation de fin de formation.